

Vœux 2018

Au nom des administrateurs de l'Union de Vendée des DDEN, je vous présente mes vœux pour l'année 2018, la santé, la réussite de vos projets personnels... et qu'elle nous permette de continuer à œuvrer pour l'idéal républicain qui nous anime, au service de l'École.

Daniel G.



Vie du Conseil d'Administration

Après les assemblées générales constitutive et extraordinaire du 7 octobre 2017, le conseil d'administration s'est réuni dans l'après-midi même pour élire son bureau, puis le 9 novembre.

Un conseil d'administration principalement réservé à la vie des délégations est prévu le 18 janvier 2018.

Entre temps, des réunions de Bureau se sont tenues plusieurs fois par mois, pour un travail de réflexion, gérer le quotidien, préparer les rencontres avec divers interlocuteurs, suivre les finances et le retour des cotisations, faire les demandes de subvention, préparer les conseils d'administration, participer aux événements et réunions organisés par les associations laïques amies... A ce sujet, la reconstitution d'un Comité Départemental d'Action Laïque (CDAL) nous paraît plus que jamais d'actualité.



Texte paru dans la newsletter du 14 déc à l'attention des Maires et Présidents de Communautés

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) est nommé officiellement par Madame la Directrice des Services Académiques de l'Éducation Nationale (DASEN) pour exercer une fonction bénévole, suivre une ou plusieurs écoles, tant publiques que privées.

Il porte une attention particulière aux bonnes conditions de vie de l'élève, à l'école et autour de l'école : locaux, hygiène, sécurité, fréquentation scolaire...

Les aspects pédagogiques restent de la compétence exclusive des enseignants.

Le D.D.E.N. est membre de droit du Conseil d'École, et exerce son droit de vote si besoin. Par son rôle de médiateur indépendant et impartial, il facilite les relations entre les enseignants, les parents, la municipalité et les partenaires du système éducatif qui peuvent tous faire appel à lui. Il est garant d'un bon fonctionnement du Conseil d'École et veille à faciliter les relations entre l'École et la Municipalité. .

La visite du D.D.E.N. porte sur l'état des locaux, le chauffage, le matériel d'enseignement... sa fonction s'étend à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire, aux transports...

Il communique ses rapports à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et à la Municipalité.

Il peut être consulté sur les projets de construction, d'aménagement et d'équipement des locaux et sur toutes les questions relatives à l'environnement scolaire, en particulier dans le domaine des actions périscolaires locales.

La lettre du D.D.E.N. vendéen

Cette « lettre du D.D.E.N. vendéen » est un élément de l'information que nous souhaitons valoriser au sein de l'Union. Elle relate les démarches effectuées, les rencontres organisées, les réflexions menées et les contacts renouvelés. Elle est l'œuvre de l'équipe élue lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2017. Elle complète les échanges par courriel, les pages Internet et vise à améliorer la communication dans notre association.

Entretien avec la D.A.S.E.N. à l'inspection académique de Vendée le 4 octobre 2017

Les sujets évoqués :

- Le renouvellement qui s'est fait dans de bonnes conditions avec le concours du personnel de l'inspection
- Notre souhait, qu'elle informe les directions d'écoles de notre rôle, d'être invités aux exercices de sécurité
- La carte scolaire 2018 : les grilles d'ouverture et fermeture ne sont qu'indicatives. D'autres critères sont pris en compte : évolution démographique, contexte scolaire (public, privé), structure de l'école ...
- Passage à la semaine de 4 jours : 61 communes y sont déjà revenues (perte du financement du PEDT). En cas de divergence entre la municipalité et le conseil d'école, la décision de la DASEN s'imposera.
- Semaine de la maternelle du 13 au 17 novembre pour la valoriser et l'ouvrir aux parents

Ce rendez-vous nous a permis d'établir des relations constructives avec la DASEN et ses services.

Rencontre avec la Présidente de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée

Le 30 novembre, notre rencontre avec Madame COULON, Présidente de l'Association des maires, Maire de Mouzeuil-St-Martin et Conseillère Départementale, a permis de nous faire mieux connaître. En effet, elle reconnaît ne pas être très informée sur ce qu'est un D.D.E.N. et se félicite de notre démarche de communication. A cet effet, nous lui avons remis un texte expliquant clairement nos prérogatives.

Dans le cadre des nouvelles communes, elle se prononce pour son attachement à la proximité pour mieux maîtriser la compétence, elle est attachée à "une commune, une école", craint que les petites communes ne se transforment en dortoirs géants sans vie intérieure. "La Vendée est plurielle et doit le rester".

Nous lui exprimons notre souhait de participer aux commissions "sécurité" dans les locaux scolaires ou accueillant des scolaires.

Nous évoquons l'attitude de certaines municipalités hostiles à l'ouverture d'école publique : Maché, La Boissière-de-Montaigu, Chauché. Elle constate que ce sont des cas particuliers qui ne devraient plus exister à notre époque : "ce sont de mauvais exemples".

Nous rappelons la loi de 2013 concernant la pose des symboles républicains sur les façades des établissements scolaires : drapeaux, devise républicaine.

Il a été convenu que l'Union des D.D.E.N. irait à la rencontre des présidents des communautés des communes en 2018.

Rencontre régionale des Unions de Pays de La Loire

Le samedi 2 décembre, 3 membres du Bureau ont rencontré à Angers les responsables des autres départements des Pays-de-la-Loire pour échanger :

- transports scolaires maintenant du ressort de la région
- notre attachement à la semaine de 4 jours et demi et la décision de provoquer une conférence de presse
- le décrochage scolaire et les expériences positives menées dans certaines grandes villes
- les nouvelles communes
- le renouvellement 2017
- les problématiques propres à certains territoires dans une région offrant tant de disparités

Cette rencontre a permis de s'enrichir de l'expérience des autres.

CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

Il s'est réuni le 30 novembre 2017 à la préfecture. Deux membres du Bureau des D.D.E.N. y ont participé, pour la première fois. Daniel G. au titre de « personnalité compétente dans le domaine économique, social, éducatif et culturel », avec droit de vote et Denis D. comme représentant des DDEN (à titre consultatif).

Bureau de l'Union

Président : GUILLON Daniel
Vice-Pdte : SORREL Anne-Marie
Secrétaire : DELHOMMEAU Denis
Secrétaire adjointe : BERNIER Nicole
Trésorier : EVEILLE Rémy
Trésorière adjointe : GUERIN Nicole

Demandes de subvention pour 2018

La ville de La Roche-sur-Yon nous accorde 95 € et le département 150 €, la ville des Sables étudie positivement notre requête.

Par ailleurs, des demandes ont été faites à plusieurs communes de Vendée. Par votre implication dans la vie de votre commune, peut-être pouvez-vous soutenir nos requêtes. Nous vous en remercions.

En effet, pour fonctionner efficacement, il faut un minimum de trésorerie. Notre seul financement est la part des cotisations restant à notre Union.

Rappel de la cotisation 2018 : 28€

Assemblée Générale 24 mars 2018

L'Assemblée Générale de l'Union de Vendée se tiendra le 24 mars 2018, dans le nouveau collège public Jacques Laurent de la Mothe-Achard.

Votre présence nous est précieuse. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de prendre acte de vos commentaires et souhaits.



Conférence de presse à Nantes

Le 14 décembre, tous les présidents des Unions DDEN des Pays de La Loire se sont retrouvés pour une conférence de presse. Les journalistes de Ouest-France et Presse Océan étaient présents pour un échange de près de deux heures. Un dossier de presse leur a été remis, contenant la motion votée en faveur du maintien de la semaine de 4,5 jours.

Un article est paru dans le journal Presse Océan du 15 déc. (éditions de Loire Atlantique) et un autre dans Ouest-France du 16 décembre, en page régionale.

Journée de la laïcité – anniversaire de la loi de 1905

Le samedi 9 décembre, place Mazurelle à La Roche sur Yon, au pied de la plaque de "l'arbre de la laïcité", les membres de diverses associations laïques de Vendée se sont retrouvés.

Les D.D.E.N. se sont associés à cette manifestation organisée par la ligue des Droits de l'Homme pour la lecture des articles de la charte de la Laïcité, au côté de plusieurs jeunes présents.

Des Délégués ont également participé aux activités organisées dans le cadre des 90 ans de la Ligue de l'Enseignement en Vendée : exposition "Laïcité, mouvement social", séance de cinéma "Les 3 vies du chevalier" (de la Barre), banquet républicain avec spectacle.

Après ces rassemblements, on ne peut qu'éprouver le besoin de continuer à échanger pour mieux connaître les autres associations laïques, mieux se soutenir et essayer de construire des actions communes



oooooOOO ----- OOOooooo

Site internet des D.D.E.N. de Vendée : <https://dden-vendee.jimdo.com>

N'hésitez pas à le consulter, pour :

- suivre nos actualités : évènements, vie du conseil d'administration, des délégations
- vous renseigner et vous documenter : rapports de visite, écoles fleuries
- nous faire connaître

Ce site est évolutif et vous pouvez l'enrichir des expériences vécues dans votre commune.

Coordonnées de l'Union

Union des DDEN - Pôle associatif - boîte à lettres n° 144 - 71 bd Aristide Briand - 85000 La Roche sur Yon

02 51 31 49 44

Courriel : ce.dden85@ac-nantes.fr

Site Internet : <http://dden-vendee.jimdo.com>